



## Risques industriels

### Comment se porte votre chaîne d'approvisionnement?



#### Contact :

Emmanuel Giner  
CPA, CMA, PAA



eginer@gplassurance.com  
☎ 514-788-4582

**gplassurance.com**

Les services de professionnels reconnus

• Une expertise inégalée du marché de l'assurance

• Des conseils sur la façon de minimiser et gérer votre risque

• La défense de vos intérêts à la suite d'une réclamation

• Des solutions à des problèmes complexes

Plusieurs facteurs macro et micro-économiques affectent les entreprises du domaine manufacturier. La mondialisation des échanges commerciaux a eu pour conséquence une redéfinition des modèles d'affaires et une dépendance accrue entre partenaires internationaux, non seulement au niveau du développement de nouveaux marchés, mais également des sources d'approvisionnement en matière première, de la logistique, de la technologie, des produits semi-finis, etc.

Désormais, les entreprises doivent porter une attention particulière non seulement aux risques physiques pouvant occasionner une interruption de leurs affaires, mais également aux risques physiques pouvant survenir chez leurs partenaires commerciaux, pouvant réduire ou arrêter leurs propres opérations, et par conséquent, les vôtres.

Votre assurance des biens et bris de machines devrait vous protéger contre les risques que vous assurez pour votre société et contre un sinistre identique survenant chez l'un de vos clients ou fournisseurs susceptible d'avoir des répercussions négatives sur vos revenus et par ricochet sur votre rentabilité.

De plus, en tant que manufacturier, vous pouvez faire face à d'autres risques, tels que :

- l'espionnage industriel
- les risques d'atteinte à l'environnement
- les risques internationaux/politiques
- la fluctuation des devises
- les exigences contractuelles
- la santé et sécurité
- les brevets
- les fusions et acquisitions
- et plusieurs autres

Afin de gérer adéquatement ces risques opérationnels, les entreprises doivent pouvoir identifier et évaluer leurs risques dans le but de transférer la plus grande partie de ceux jugés non désirables à de tierces parties. Il va de soi qu'il s'agit d'une analyse complexe, mais pouvant s'avérer fort avantageuse advenant un sinistre.

Chez GPL, nous avons développé avec nos partenaires d'affaires diverses méthodes d'analyse qui – selon la complexité de votre risque, votre tolérance au risque et les ressources internes dont votre organisation dispose – vous permettront de bien gérer ces situations.